

ACCUEILS PERISCOLAIRE ET
RESTAURATION SCOLAIRE
Novembre à Décembre 2024

ENFANT

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Age : ans

Sexe : Masculin

Féminin

Cochez l'école et complétez la classe					
ECOLES	CHOIX	CLASSE	ECOLES	CHOIX	CLASSE
MATERNELLE BADINTER			MATERNELLE JULES FERRY		
ELEMENTAIRE BADINTER			ELEMENTAIRE JULES FERRY		
MATERNELLE BROSSOLETTE			PRIMAIRE JOB DURUPT		
ELEMENTAIRE BROSSOLETTE					

INSCRIPTION SUR TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE (du 02/09/2024 au 04/07/2025)

Condition requise :

Il faut **au minimum une prestation régulière et répétitive** (des ajouts et annulations peuvent être faits en cours d'année dans les délais requis-voir au verso de la fiche)

Cochez jours et formules choisis qui seront reportés automatiquement sur toutes les semaines et tous les mois			
JOURS	ACCUEIL MATIN	RESTAURATION SCOLAIRE	ACCUEIL SOIR
LUNDI			
MARDI			
JEUDI			
VENDREDI			

MODE DE FACTURATION ET REGLEMENT

- FACTURE MENSUELLE** au mois échu avec les réservations effectuées, les absences justifiées déduites, les présences rajoutées majorées ou pas, les absences injustifiées.
- REGLEMENT IMPERATIF PAR PRELEVEMENT BANCAIRE** (effectué vers le 5 du mois suivant)
 - Remplir et signer un mandat SEPA de prélèvement
 - Fournir un RIB

Je soussigné(e) (personne responsable) :, certifie inscrire mon enfant : aux ateliers d'accueils et/ou à la restauration scolaire de la Ville de Tomblaine aux périodes et formules choisies ci-dessus sur toute l'année scolaire.

Fait à Tomblaine, le Signature de la personne responsable :

INSCRIPTION AU MOIS-SEMAINE(S)-JOUR(S) OCCASIONNEL(S)

DATES D'INSCRIPTIONS (cochez les dates et formules choisies)

JOURS	MOIS ET DATES	MATIN	MIDI	SOIR	JOURS	MOIS ET DATES	MATIN	MIDI	SOIR
NOVEMBRE					DECEMBRE				
LUNDI	4				LUNDI	2			
MARDI	5				MARDI	3			
JEUDI	7				JEUDI	5			
VENDREDI	8				VENDREDI	6			
LUNDI	11	FÉRIÉ			LUNDI	9			
MARDI	12				MARDI	10			
JEUDI	14				JEUDI	12			
VENDREDI	15				VENDREDI	13			
LUNDI	18				LUNDI	16			
MARDI	19				MARDI	17			
JEUDI	21				JEUDI	19			
VENDREDI	22				VENDREDI	20			
LUNDI	25				SI MODIFICATION PLANNING ANNUEL				
MARDI	26				(en prélèvement) cochez la case				
JEUDI	28				VACANCES SCOLAIRES FIN ANNEE				
VENDREDI	29				DU 23 Décembre 2024 au 5 janvier 2025				

Je soussigné(e) (personne responsable) :, certifie inscrire mon enfant :
 aux ateliers d'accueils et/ou à la restauration scolaire de la Ville
 de Tomblaine aux périodes et formules choisies ci-dessus.

Fait à Tomblaine, le Signature de la personne responsable :

PARTICIPATION FINANCIERE A REGLER

Quotient Familial	TYPES ACCUEILS	Nbre de jours	Barème	Total	TYPES ACCUEILS	Nbre de jours	Barème	Total	TYPES ACCUEILS	Nbre de jours	Barème	Total
0-1300 €	MATIN	2,50 €	€	MIDI (avec Repas)	5,50 €	€	SOIR	3,50 €	€
>1300 €		3,00 €	€		6,00 €	€		4,00 €	€
0-1300 €	MATIN (majoré)	4,00 €	€	MIDI (avec repas majoré)	8,50 €	€	SOIR (majoré)	5,50 €	€
>1300 €		4,50 €	€		9,00 €	€		6,00 €	€
SOUS TOTAL =												€
Avoir à déduire -												
TOTAL A REGLER =												

Modes de règlement	Numéro(s) de chèque(s)	Montant(s)
CHEQUE(S)	Bancaire	
	CESU	
	ANCV	
ESPECES		
PRELEVEMENT MENSUEL (inscription impérative à l'année scolaire) Cochez la case		